

REGLEMENT DES INTERCLUBS A.F.T. JEUNES

Table des matières

1.	INDICE DE VALEUR DES CLASSEMENTS	2
2.	CATEGORIES - DIVISIONS	3
3.	ACCES.....	4
4.	FORMULES	4
5.	ORGANISATION	5
6.	CALENDRIER	5
7.	REGLES ADMINISTRATIVES	7
8.	REGLES SPECIFIQUES POUR LES DIVISIONS « LIGUE » ET « 1 ».....	9
9.	RESULTAT FINAL D'UNE RENCONTRE	10

Note :

- le terme "joueur" s'applique aux personnes des deux sexes.

- Le règlement des championnats de Belgique interclubs est d'application.

REMARQUE :

- ✓ Les divisions « ligue » suivent les règlements qui régissent les championnats de Belgique interclubs des divisions nationales.
- ✓ Les divisions « régionales » suivent les règlements qui régissent les championnats de Belgique interclubs des divisions régionales.

N.B. : lors de la phase régionale, certains points du règlement peuvent faire l'objet de particularités régionales

- Les règles décrites ci-après sont des précisions spécifiques pour les interclubs A.F.T. « jeunes »
- Les interclubs -7 ans sont régis par un règlement spécifique.

Pour plus de précisions, consulter le document " Règlement des interclubs -7 ans "

1. INDICE DE VALEUR DES CLASSEMENTS

Classements "JEUNES" -9, -11 et -13 ans	Indice de valeur/points
.1	25
.2	20
.3	15
.4	10
.5	5
.6	3
.7	2
.8	1

Classements "ADULTES" -13, -15 et -17 ans	Indice de valeur/points
A international	115
A national	110
B-15.4	105
B-15.2	100
B-15.1	95
B-15	90
B-4/6	85
B-2/6	80
B0	75
B+2/6	70
B+4/6	65
C15	60
C15.1	55
C15.2	50
C15.3	45
C15.4	40
C15.5	35
C30	30
C30.1	25
C30.2	20
C30.3	15
C30.4	10
C30.5	5
C30.6	3

2. CATEGORIES - DIVISIONS

-9 Mixtes	Points min.	Points max.
Régional div. 1	21	et +
Régional div. 2	10	20
Régional div. 3	2	8

-11 Garçons	Points min.	Points max.
Ligue	31	et +
Régional div. 1	31	et +
Régional div. 2	11	30
Régional div. 3	3	10

-11 Filles	Points min.	Points max.
Ligue	20	et +
Régional div. 1	20	et +
Régional div. 2	10	18
Régional div. 3	2	8

-13 Filles et Garçons	Points min.	Points max.
Ligue	31	et +
Régional div. 1	31	et +
Régional div. 2	11	30
Régional div. 3	3	10

15 Filles et Garçons	Points min.	Points max.
Régional div. 1	41	90
Régional div. 2	21	40
Régional div. 3	9	20

-17 Filles et Garçons	Points min.	Points max.
Régional div. 1	41	90
Régional div. 2	21	40
Régional div. 3	9	20

Rappel :

- L'âge du joueur est déterminé par l'année de naissance sans tenir compte du jour et du mois.
- Tant pour les simples que pour les doubles, le total des points d'une équipe s'obtient en additionnant l'indice de valeur de chaque joueur présent sur la feuille de résultats.

3. ACCES

	- 7 ans	- 9 ans	- 11 ans	- 13 ans	- 15 ans	- 17 ans
Aux divisions de la catégorie d'âge supérieure « Jeunes »	Oui	uniquement pour les .1 et .2 avec leur classement -11 ans	avec leur classement - 13 ans	avec leur classement adultes	Oui	
Aux catégories « Adultes »	Non	Non	Non	pour ceux dont le classement adultes est de «30 pts» et plus	pour ceux dont le classement adultes est de «15 pts» et plus	Oui

- Les - 9 ans classés .1 et .2 jouent en - 11 ans avec un classement diminués de 2 échelons.
- Les - 11 ans jouent en - 13 ans avec un classement diminués de 2 échelons.
- Les -13 ans, classés .6, .7 et .8, jouent en -15 ans avec un indice de valeur de « 3 pts ».

4. FORMULES

	- 9 ans	- 11 ans	- 11 ans	-13,-15 et -17 ans
	Mixtes	Filles	Garçons	Filles et Garçons
Nombre de matches par rencontre	2 simples et 1 double	2 simples et 1 double	3 simples et 1 double	3 simples et 1 double

5. ORGANISATION

A. 1^{er} PHASE : Eliminatoires

- En ligue :
 - les 6 équipes affichant le nombre le plus élevé de points lors des inscriptions, au travers des quatre régions, jouent en ligue
 - en cas d'ex-aequo de points entre plusieurs équipes, un tirage au sort est effectué pour définir laquelle (ou lesquelles) joueront en ligue
- En région : par région, selon les demandes des clubs, les équipes sont réparties dans les divisions
 - division 1 : toutes les équipes qui n'ont pas été sélectionnées dans les divisions « ligue ».
 - divisions 2 et 3 : toutes les équipes inscrites dans ces divisions

B. 2^{ème} PHASE : Tour final

Sont qualifiés pour ce tour final :

- En ligue :
 - l'équipe gagnante de la poule est désignée le vainqueur de la catégorie
- En régionale :
 - l'équipe championne dans chaque catégorie de chaque région.
 - si une région n'est pas représentée dans une catégorie, sa place reste vacante.

6. CALENDRIER

A. DATE D'INSCRIPTIONS

- Dans toutes les divisions, les équipes doivent être inscrites pour le 2^{ème} dimanche de février.

B. TIRAGE AU SORT

- Pour les catégories Ligue et le tour final inter-régions des catégories régionales, il est de la compétence de l'A.F.T.

Le tirage au sort de ces catégories a lieu dans le courant du mois de mars.

La phase éliminatoire a lieu entre avril et juin.

Un tour final est organisé en septembre.

- Pour les catégories régionales hormis le tour final inter-régions, il est de la compétence de chaque région.

La phase éliminatoire se déroule selon un agenda propre à chaque région.

Un tour final est organisé en septembre.

Le calendrier des rencontres est communiqué aux clubs par le secrétariat de l'entité fédérale (A.F.T. ou régions) qui a effectué le tirage au sort.

C. HORAIRES

	Catégories LIGUE		Catégories REGIONALES	Nombre de TERRAINS par rencontre
	JOUR	HEURE de début des rencontres	JOUR et HEURE de début des rencontres	
F + G -17 ans	/	/	De la compétence de chaque région	Au minimum, 1,5 terrain en continu
F + G -15 ans	/	/		
F -13 ans	Dimanche	13H45		
G -13 ans	Samedi	09H45		Au minimum, 1 terrain en continu
F + G - 11 ans	Samedi	09H45		
- 9 ans Mixte	/	/		

NB : le temps d'interruption entre la fin des simples et le début du match de double est :

- En ligue : de maximum trente minutes. Avec l'accord du responsable interclubs et du capitaine des deux équipes, ce temps peut être réduit.
- En régionale : de la compétence de chaque région.

D. REMISE

- En cas d'impraticabilité des terrains, la remise partielle ou totale d'une rencontre est régie par l'article 25 du règlement des championnats de Belgique des interclubs.
- Les trois points suivants dérogent à certaines règles de cet article 25:
 - 1) Si la rencontre n'a pas débuté pour cause d'impraticabilité des terrains, elle ne peut être remise avant :

Heure de remise	LIGUE	REGIONAL
F + G -17 ans	/	De la compétence de chaque région
F + G -15 ans	/	
F -13 ans	18H00	
G -13 ans	12H00	
F + G - 11 ans	12H00	
- 9 ans Mixte	/	

2) Si la rencontre a débuté et qu'il n'y a pas eu d'arrêt pour impraticabilité des terrains :

- En Ligue :
 - la rencontre doit se poursuivre.
 - toutes les rencontres inachevées à 14.00 heures doivent bénéficier au minimum d'un terrain pour pouvoir se poursuivre.

Remarque : cette règle ne concerne pas les rencontres « ligue » des catégories filles - 13 ans.

- En régionale : ce point est de la compétence de chaque région.

3) Si la rencontre a débuté et qu'il y a eu arrêt(s) pour impraticabilité des terrains :

- En Ligue :
 - si le double n'a pas débuté, il y a interruption de la rencontre à 14.00 heures avec report selon les modalités décrites à l'article 25 du règlement des championnats de Belgique des interclubs, sauf accord du juge-arbitre et du capitaine des deux équipes.

Remarque : cette règle ne concerne pas les rencontres « ligue » des catégories filles - 13 ans.

- si le double a débuté, la rencontre doit se poursuivre.
- En régionale : ce point est de la compétence de chaque région.

7. REGLES ADMINISTRATIVES

A. FORMULAIRE DE COMPOSITION DES EQUIPES

Il est composée au maximum de :

- En simples :
 - de quatre joueurs pour les -11 (garçons), -13, -15 et -17 ans
 - de trois joueurs pour les - 9 et -11 (filles) ans
- En doubles :
 - de cinq joueurs pour les -11 (garçons), -13, -15 et -17 ans
 - de quatre joueurs pour les -9 et -11 (filles) ans

B. MINIMUM DE POINTS DES EQUIPES

Lors de chaque rencontre interclubs,

1) Pour les matches de SIMPLES

- En ligue :
 - chaque équipe doit comptabiliser sur la feuille de résultats au minimum 70% des points renseignés sur la liste d'engagement pour son équipe.
- En régionales :
 - dans toutes les catégories et divisions, le minimum des points ne doit pas être respecté

2) Pour les matches de DOUBLES :

- En ligue :
 - le minimum des points ne doit pas être respecté
- En régionales :
 - le minimum des points ne doit pas être respecté

C. MAXIMUM DE POINTS DES EQUIPES

Lors de chaque rencontre interclub,

1) Pour les matches de SIMPLES

- En ligue :
 - aucune équipe ne peut totaliser sur la feuille de résultats plus de points que ceux renseignés sur la liste d'engagement pour son équipe.
- En régionales :
 - dans les catégories -11 ans et -13 ans, par catégorie, les équipes de division 1 peuvent comptabiliser sur la feuille de résultats au maximum les mêmes points que ceux que l'équipe « ligue » avec le moins de points a renseigné sur sa liste d'engagement.
 - dans les autres divisions, aucune équipe ne peut totaliser sur la feuille de résultats plus de points que ceux autorisés dans sa division.

2) Pour les matches de DOUBLES

- En ligue :
 - le total des points d'une équipe ne peut pas dépasser le total des points des deux premiers joueurs renseignés sur la liste d'engagement pour son équipe.

- En régionales :
 - pour les catégories - 9 et - 11 ans, le maximum des points est identique à celui des simples.

 - pour les catégories - 13, - 15 et - 17 ans, aucune équipe ne peut comptabiliser plus de points que le maximum des points en simples de la division, diminué de un point en -13 ans ou de trois points en -15 et -17 ans.

8. **REGLES SPECIFIQUES POUR LES DIVISIONS « LIGUE » ET « 1 »**

A l'inscription de chaque équipe :

- le club coche sur la liste d'engagement, un nombre de joueurs de base équivalent au nombre de matches de simple à jouer lors d'une rencontre.

- la désignation des joueurs est soumise aux mêmes règles que celles décrites dans le règlement des championnats de Belgique des interclubs à l'article 7 1°.

Une fois les équipes « ligue » déterminée, les joueurs des équipes qui n'ont pas été qualifiées dans les divisions « ligue », sont décochés.

9. RESULTAT FINAL D'UNE RENCONTRE

A.

POINT par match gagné	match de simple = 1 point
	match de double = 1 point

B. L'addition des points de tous les matches d'une rencontre détermine le score de cette rencontre ; selon le score final, chaque équipe gagne les points/recontre suivants :

POINTS RENCONTRE	victoire = 2 points
	défaite = 0 point
	égalité = 1 point

C. En tenant compte uniquement des matches de doubles, les points supplémentaires suivants sont attribués à chaque équipe :

BONUS DOUBLES	victoire = 1 point
	défaite = 0 point
	égalité = 0,5 point

D. Le résultat final d'une rencontre est calculé de la façon suivante :

RESULTAT FINAL RENCONTRE	ADDITION
	des POINTS / RENCONTRE
	ET
	des POINTS / BONUS DOUBLES

Le résultat final d'une rencontre interclubs est donc calculé sur un total de 3 points.

Pour voir toutes les simulations de résultats, consulter l'annexe 1

ANNEXE 1

Formule 2 simples et 1 double

Score/simples		Score/doubles		Score final		POINTS/rencontre		BONUS Doubles		Points RESULTAT FINAL / rencontre	
A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
2	0	0	1	2	1	2 pts	0 pt	0 pt	1 pt	2 pts	1 pt
1	1	1	0	2	1	2 pts	1 pt	1 pt	0 pt	3 pts	0 pt
2	0	1	0	3	0	2 pts	0 pt	1 pt	0 pt	3 pts	0 pt

Formule 3 simples et 1 double

Score/simples		Score/doubles		Score final		POINTS/rencontre		BONUS Doubles		Points RESULTAT FINAL / rencontre	
A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
3	0	1	0	4	0	2 pts	0 pt	1 pt	0 pt	3 pts	0 pt
3	0	0	1	3	1	2 pts	0 pt	0 pt	1 pt	2 pts	1 pt
2	1	1	0	3	1	2 pts	0 pt	1 pt	0 pt	3 pts	0 pt
2	1	0	1	2	2	1 pt	1 pt	0 pt	1 pt	1 pt	2 pts
1	2	1	0	2	2	1 pt	1 pt	1 pt	0 pt	2 pts	1 pt